

Maîtriser les obligations en matière de congés payés

-Référence: **PAP-6**

-Durée: **1 Jours (7 Heures)**

Les objectifs de la formation

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsables Ressources Humaines, assistant(e)s Ressources Humaines, comptables et plus généralement toute personne en charge de la gestion du personnel.

Programme

• Les congés payés

- L'acquisition des congés payés : sur quelle période ? À quelles conditions ? L'incidence des absences du salarié.
- La prise des congés payés : la période légale de prise des congés, le décompte des congés en jours ouvrés ou ouvrables.
- La rémunération des congés payés : maintien du salaire ou règle du dixième.
- La vérification en fin de période.
- L'indemnisation des congés non pris en cas de départ de l'entreprise : le calcul des droits du salarié.
- Travaux pratiques Calcul du droit à congés payés à partir de différentes situations.

• Les congés liés à la parentalité

- Le congé maternité : la situation de la salariée pendant le congé.
- Les obligations de l'entreprise au retour du congé.
- Le congé paternité : le respect de règles précises pour la prise et l'indemnisation du congé.
- Le congé parental : conditions pour en bénéficier, situation du salarié en cours de congé.
- Le congé parental : les droits et obligations du salarié et de l'entreprise au retour du congé.
- Echanges Le retour du (de la) salarié(e) après un congé maternité ou parental.

• Les congés liés à la vie familiale

Programme

- Les congés événements familiaux : les dispositions légales et conventionnelles.
 - Les congés pour accompagner un proche en fin de vie, assister un enfant malade ou atteint d'un handicap.
 - Exemple Le salarié ne remplit pas les conditions pour bénéficier du congé ou ne fournit pas de justificatif.
- **Les congés pour réaliser un projet**
 - Le projet professionnel : congé création d'entreprise, congé formation.
 - Les conditions pour en bénéficier.
 - Le projet professionnel : la situation du salarié pendant le congé.
 - Le projet professionnel : les droits et obligations de l'entreprise et du salarié à la fin du congé.
 - Le projet personnel : congé sabbatique, congé sans solde, solidarité internationale.
 - Leurs conditions.
 - Le projet personnel : la situation du salarié pendant le congé.
 - Le projet personnel : les droits et obligations du salarié et de l'employeur au retour du congé.
 - Travaux pratiques Cas pratique de synthèse.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc